



LES PARTENARIATS PLURI-ACTEURS : DES FABRIQUES DE SOLIDARITÉS LOCALES ET INTERNATIONALES ?

Mercredi 29 novembre 2017
Hôtel de Région des Pays de la Loire – Nantes

avec le soutien de :



Sommaire

Contexte de la journée	1
Accueil et introduction	2
Table ronde : partage d'expériences	4
Les questions dans le débat avec la salle	9
Réactions de représentants des collègues du futur RRMA	11
Les ateliers du RRMA	12
Clôture	15

Annexes	
Qui a préparé cette journée ?	17
Sigles et acronymes	18
Déroulé de la journée	19
Liste des personnes invitées	20

Contexte de la journée

Cette rencontre du 29 novembre 2017, à l'Hôtel de Région des Pays de la Loire, était organisée dans une double démarche : dans le cadre de la mutation de l'actuel réseau ALCID (acteurs ligériens de la coopération internationale et du développement) d'abord, animé depuis 2003 par la Région, en un réseau régional multi-acteurs (RRMA) autonome. Ensuite, dans la démarche de croiser les réflexions en région et celles d'une plate-forme pluri-acteurs telle que le CFSI (Comité français pour la solidarité internationale). Le CFSI mène depuis 2014 un programme intitulé Coopérer autrement en acteurs de changement, à destination de ses 24 membres ; il vise à modifier les pratiques de coopération en travaillant entre une pluralité d'acteurs (organisations de la société civile, collectivités territoriales, entreprises,..), autour d'enjeux partagés (économique, social ou environnemental), entre territoires, à la fois en France, et à l'international, pour mieux lutter contre les inégalités. Plusieurs organisations en Pays de la Loire, sont membres du CFSI¹. Fort de la convergence de ces réflexions, c'est tout naturellement que cet événement a été proposé conjointement par Guinée 44, le CFSI et ALCID.

En présentant et questionnant différentes démarches afin de comprendre quels sont les plus-values, enjeux et limites des partenariats pluri-acteurs dans les territoires et plus particulièrement en région Pays de la Loire, la journée a rassemblé les membres du tissu associatif ligérien, adhérent ou non du CFSI, des collectivités territoriales ainsi que les acteurs économiques intéressés par le sujet.

Au total, ce sont 80 participants, originaires des 5 départements, qui ont participé à cet événement.

Les organisateurs remercient le Conseil régional des Pays de la Loire pour son soutien et son accueil ainsi que les étudiants du Master 1 Ingénierie de Projets Européens et Internationaux pour leur collaboration et leur aide dans la préparation et le déroulé de cette journée.

Rappel des objectifs de la journée :

- Lier les enseignements tirés du CAAC et la dynamique des acteurs dans la mise en place d'un RRMA ;
- contribuer à la construction de partenariats pluri-acteurs en Pays de la Loire ;
- échanger sur les conditions d'émergence des partenariats pluri-acteurs sur la base d'exemples régionaux et d'ailleurs.

¹ Echoppe, Essentiel, Guinée 44., Univers-sel ; mais aussi les membres locaux des fédérations suivantes : Artisans du Monde, CGT, Cités Unies France, Eau-Vive, Electriciens sans frontières, Maisons familiales rurales, Secours populaire français, SNETAP-FSU

Accueil et introduction



Christine Guerriau, élue régionale, membre de la commission Entreprises, Développement international, Tourisme, Innovation, Enseignement supérieur et Recherche.

Christine Guerriau remercie les participants et les organisateurs. Cette approche pluri-acteurs est en résonance avec l'initiative en cours de création d'un RRMA dédié aux acteurs régionaux de l'international, lancée en septembre 2016. Dans un contexte international en forte évolution, la Région souhaite mobiliser de nouveaux acteurs pour traiter de toutes les formes du développement et participer aux ODD. Il s'agit de « penser l'international autrement », de favoriser la réciprocité et de valoriser les retombées économiques et sociales sur le territoire.

Les événements comme aujourd'hui permettent le rapprochement entre ces acteurs, et la mutualisation des expertises au service du rayonnement de la Région tout comme celui du développement des pays du Sud.

Des rencontres régulières sont organisées depuis le début de l'année 2017. Chacun peut exprimer ses points de vue et échanger. Un Comité de pilotage a été créé et rassemble 58 organisations représentatives des 4 collèges d'acteurs. Un groupe de travail comptant des membres de chaque famille d'acteurs doit rédiger les documents présentant le projet du futur réseau. Une proposition de charte et une synthèse des objectifs et missions du futur RRMA sont déjà prêts. La Région continuera à apporter son soutien à ce réseau qui contribuera à la cohérence des politiques publiques de coopération internationale.

Anne Françoise Taisne remercie la Région d'accueillir cette journée et présente le CFSI. Cette plate-forme pluri-acteurs rassemble vingt-quatre organisations françaises engagées dans la solidarité internationale autour de deux thématiques majeures : les enjeux agricoles et alimentaires et le renforcement des sociétés civiles. Quatre de nos membres sont implantés en Pays de Loire (Echoppe, Essentiel, Guinée 44, Univers Sel) et plusieurs autres ont des antennes en Pays de Loire dont certains présents ici (Artisans du Monde, Eau Vive, Electriciens sans Frontières, Maisons Familiales Rurales, Secours populaire français, SNETAP-FSU).

Cette journée s'inscrit dans le cadre du programme « coopérer autrement en acteurs de changement » cofinancé par la Fondation Abbé Pierre et l'Agence Française de Développement. Ce programme est mené par les membres du CFSI avec plus de 70 partenaires en France et dans 14 pays de 4 continents par le biais de 9 opérations pilotes. Il vise à lutter contre les inégalités sociales et à défendre les droits humains en expérimentant de nouvelles formes et projets de coopération.

Cette expérimentation s'appuie sur trois fondements complémentaires :

- mettre en place des **coopérations de territoire à territoire** : à la fois sur un territoire en France, et sur un territoire à l'étranger ;
- **définir ensemble des enjeux partagés** (économiques, sociaux et environnementaux) ;
- impliquer une **pluralité d'acteurs** (pouvoirs publics, organisations de la société civile, acteurs du secteur marchand) et ainsi relier l'économique et le social.

Ces actions favorisent des coopérations entre des territoires français et les territoires des pays partenaires comme en Guinée ou au Salvador. Les membres et leurs partenaires se nourrissent des enjeux auxquels chacun doit faire face qu'il habite à Montauban, Nantes, Kindia ou El Salvador. En s'attaquant à des enjeux communs, l'insertion professionnelle des jeunes ou les droits des producteurs agricoles, ils cherchent à dépasser le postulat qui voudrait que la solidarité internationale se résume à une aide du Nord vers le Sud. Ils concrétisent une solidarité locale et internationale basée sur :

- ⇒ l'approche par les droits humains pour promouvoir le respect et le renforcement, voire la création de droits universels ;
- ⇒ la reconnaissance des responsabilités collectives face aux impacts négatifs des systèmes économiques ;
- ⇒ la lutte contre les inégalités et la pauvreté en privilégiant la redistribution des richesses ;
- ⇒ la prise de conscience des limites des ressources de la planète.

Notre programme a permis également de réfléchir ensemble sur les modes de coopération à l'occasion de séminaires, ateliers, travaux de capitalisation et de suivi évaluation. Cette journée fait écho à nos travaux et à vos réflexions visant à la création d'un RRMA. Elle a pour objectif de nourrir des dynamiques locales, nationales et internationales en s'interrogeant sur les plus-values, les enjeux et les limites des partenariats pluri acteurs dans les territoires.

Nous souhaitons que cette journée puisse relier les enseignements de notre programme avec votre dynamique et contribue par l'échange à renforcer les partenariats pluri acteurs en Pays de Loire.



*Anne Françoise Taisne,
Déléguée générale du CFSI
(Comité Français pour la Solidarité
Internationale)*



Table ronde : Partage d'expériences

Intervenants :

Michèle Pelé, administratrice, Guinée 44

Gilles Menant, Directeur, Fédération Départementale des MFR Sarthe

Jean-Michel Fouillade, chef de projet, Secours populaire français

Florent Dionizy, chargé de mission développement durable, Nantes Terre Atlantique

Jean-Paul Augerau, président, Safe Water Cub

Vincent de Poulpiquet, gérant, Cabinet Poulpiquet immobilier

Co-animation : **Nicolas Martin**, Rscop et **Pierre Demerlé**, président, Guinée 44



Chacun des projets présentés a fait l'objet d'une fiche de présentation, jointe en annexe.

Chaque participant devait répondre aux 3 questions suivantes :

- 1) Quelles sont les origines de votre partenariat ?
- 2) Quelles sont les étapes de construction du partenariat ? Comment le mettre en place pour qu'il soit pérenne et gagnant-gagnant ?
- 3) De manière concrète, quels sont les bénéfices du partenariat ? Les retombées sur les territoires ?

A la fin de cette table ronde, chacun devait formuler en quelques mots-clés ses recommandations. En voici une représentation :

VISION
VALORISER DÉVELOPPER
ÉCOUTE ENVIE
PERSEVERANCE
AGIR
RESPECT
COMMUNE
AIDER



Michèle Pelé, administratrice, Guinée 44

Gilles Menant Directeur, Fédération Départementale des MFR de Sarthe

■ Les origines du partenariat

Guinée 44 est présente depuis 20 ans en Guinée. Dès le départ nous avons la conviction que la place de la jeunesse dans la société guinéenne constituait un enjeu central. Les projets avaient pour objectif de soutenir la création et le développement de structures associatives de jeunes pour conforter leur place d'acteur et de citoyen. D'abord en lien avec le sport, la vie associative et citoyenne, puis avec l'idée d'être un fil rouge pour tous les projets de Guinée 44.

La Guinée est un pays à forte démographie. L'école primaire est très développée mais les élèves arrêtent souvent l'école trop tôt. Dans le secteur agricole, la relève est faible car le métier est peu attractif.

Dans le cadre d'un programme de soutien à la participation de la société civile aux politiques d'une intercommunalité sur Kindia², les associations de jeunes ont évoqué la question de leur avenir. Les collectivités ont décidé de soutenir des projets d'installation de jeunes par des bourses, mais leur réussite a été compromise par la maîtrise insuffisante de compétences techniques. L'absence de formation adéquate sur place nous a conduit à rechercher des partenaires expérimentés dans ce domaine. C'est ainsi, dans le cadre du CFSI³ que Guinée 44 a recherché des partenaires expérimentés dans ce domaine et que nos premières rencontres avec les MFR ont eu lieu.

Il existe 400 Maisons Familiales Rurales (MFR) en France et autant dans différents pays d'Afrique, Amérique du Sud, etc. Ce sont des structures qui reposent sur des associations de parents. Les fédérations de la Sarthe et de la Mayenne voulaient développer un partenariat pour ouvrir les jeunes à l'international et à d'autres cultures.

■ Les étapes de construction du partenariat

Pour nous le partenariat est au cœur du développement local. C'est la clé de la réussite et de la pérennité. Il faut associer, travailler avec les acteurs locaux, s'appuyer sur leurs ressources et compétences, même si cela suppose de décaler ou reporter sa réalisation. Ainsi, ce projet de formation professionnelle s'est appuyé sur les organisations professionnelles, les collectivités territoriales, les associations de jeunes et bien sûr le ministère de tutelle car la formation ne peut pas être portée que par des ONG ; c'est un enjeu politique et une responsabilité des Etats.

Ce partenariat se construit depuis 3 ans, au fur et à mesure, en France et en Guinée. Ce n'est pas toujours une stratégie planifiée. Son originalité réside aussi dans l'alliance entre 2 fédérations de MFR en Pays de Loire novices en coopération et Guinée 44, ce qui a facilité leur entrée et le suivi du projet dans le pays. Cette alliance se traduit par un comité de pilotage, appuyé par l'Union Nationale des MFR du Mali. Notre expérience a été consignée dans un guide méthodologique par le service international des MFR et Guinée 44.

■ Bénéfices du partenariat et retombées sur les territoires

Le partenariat est formateur pour tous ceux qui s'y impliquent, par les échanges, en confrontant nos méthodes travail, etc. Une satisfaction pour Guinée 44 qui aura su répondre à un besoin et créer le lien avec un acteur qui a un savoir-faire. Le projet a un impact sur la population, en faisant bouger les lignes des politiques d'éducation et agricole. Ici, des échanges avec les MFR guinéennes se mettent en place.

En guise de conclusion :

Le partenariat, c'est une co-maîtrise d'ouvrage qui conjugue complémentarité et coresponsabilité.

Le territoire est la bonne dimension pour agir.

L'approche pluri-acteurs est un facteur essentiel de réussite, elle est porteuse de dialogue et de synergie.

² Ce programme s'insérait dans celui développé par le CFSI « société civile et participation » (2010-2014)

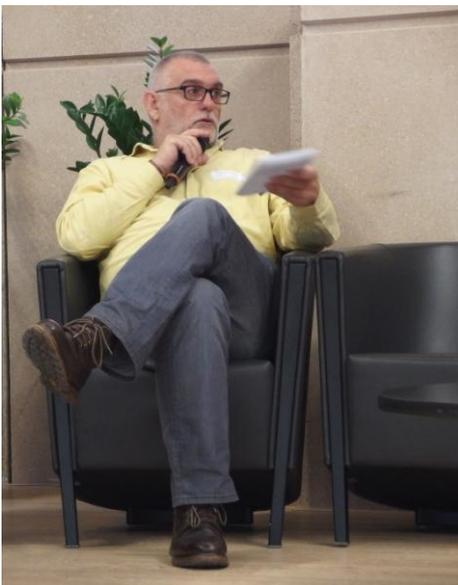
³ et du programme Coopérer autrement en acteurs de changement (2014-2018)

■ les origines du partenariat

Le Secours Populaire Français (SPF) est davantage connu pour ses actions en France qu'à l'international alors qu'il est présent dans 63 pays. Le SPF est intervenu depuis 1970 en appui à l'accueil de réfugiés salvadoriens au Mexique ; réfugiés fuyant la guerre dans leur pays. Puis des projets de lutte contre la pauvreté, visant plutôt les femmes et les jeunes, ont été développés au Salvador. En 2009, en lien avec le lycée français de San Salvador, est né un nouveau projet orienté sur l'agriculture bio et l'économie sociale et solidaire. Ce premier partenariat a permis de construire dans un second temps un projet inspiré du modèle des AMAP pour associer les populations paysannes et la société civile en lien avec les consommateurs. Mené à un niveau local, ce projet a été élargi au niveau national avec le soutien financier de l'Union européenne.

A Montauban, le SPF accompagne des bénéficiaires de la solidarité qui peuvent cultiver leurs propres légumes dans des jardins solidaires avec l'appui du lycée agricole de Capou. Nous avons eu l'idée de mettre en relation ces deux expériences. Avec le soutien du CFSI, le partenariat s'est élargi à des groupements de paysans en France et des universités au Salvador.

■ Les étapes de construction du partenariat



Jean-Michel Fouillade, chef de projet, Secours populaire français



A quel niveau doit-on réfléchir ce partenariat ? La question de la durabilité de la démarche est importante. Pour SPF ce n'était pas aussi évident que cela. Nous nous sommes saisis d'une expérience locale pour réfléchir plus largement au niveau de notre association. On veut des partenariats pour faire quoi finalement :

- ✓ répondre à une ambition institutionnelle ?
- ✓ répondre aux besoins des populations qui veulent s'organiser, qui ont besoin d'outils ?

Plutôt que de partenariat, je préfère parler d'alliances qui vont évoluer selon les activités, les objectifs poursuivis. Des acteurs différents qui s'agrègent au fur et à mesure, qui peuvent entrer et sortir car ces alliances ne sont pas figées. Il faut s'interroger sur les acteurs prioritaires et pertinents pour répondre à ces besoins. Les premiers liens sont entre le

porteur de projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires de la démarche. Puis on s'interroge sur les incidences et l'accompagnement au delà du premier cercle. L'évolution de la démarche et le passage du local à l'échelle régionale puis nationale et même internationale.

Souvent ce sont une conjonction et des opportunités qui permettent d'institutionnaliser la démarche.

■ Bénéfices du partenariat et retombées sur les territoires

Les bénéfices les plus grands sont pour les populations elles-mêmes. Elles ont créé une activité, un travail, tissé des relations. Au Salvador, ce sont des femmes sans accès à l'éducation hier qui interviennent aujourd'hui à l'université sur la manière de faire de l'économie sociale. Le passage de l'absence d'estime de soi à un sentiment de fierté et une reconnaissance est un résultat fort de cette action.

Le partenariat a permis de faire se rencontrer des mondes qui ne se rencontrent pas : les producteurs et les consommateurs, les habitants de zone rurale et urbaine, etc. C'est une ouverture et un lien qui leurs permettent de travailler ensemble.

Cela crée un autre regard et on valorise le potentiel de ces alliances. Le travail avec le monde académique est très important, il donne une dimension scientifique à la démarche pour valider les concepts.

Quand on organise des passerelles entre pays avec des mêmes problématiques posées ici et dans un autre pays, le plus grand bénéfice est de se connaître, se reconnaître et de se dire qu'ensemble, on peut être acteurs de changement.

En résumé : oui, il faut promouvoir des alliances co-responsables pluri-acteurs..

■ Les origines du partenariat

Safe Water Cube (SWC) a un an et demi existence. Son objectif est de permettre l'accès à l'eau de boisson à des populations dans des zones sans électricité ni eau potable. Aborder le marché en Afrique, c'est trouver des partenariats qui vont permettre un accès à l'eau potable pour des personnes qui ne peuvent pas l'acheter. Une fontaine SWC coûte 5.500 euros : un système purement mécanique qui peut alimenter en eau de boisson 1000 pers/jour.

Nous impliquons l'ensemble des villageois pour qu'ils soient responsables des fontaines. Nous passons par des associations déjà implantées sur le territoire en les formant pour sensibiliser les enfants dans les écoles avec des pièces de théâtre, des bandes dessinées, des jeux.

Chaque famille du village verse 50 centimes d'euros par mois pour rémunérer ces personnes et pouvoir remplacer un filtre qui coûte douze euros et dure de 4 à 16 mois.

J'interviens aussi gratuitement dans les écoles pour parler de l'importance de l'eau en France et dans le monde, ensuite les élèves montent des projets pour payer les fontaines qui les mettent en lien avec ces populations. Les projets sont aussi financés par des collectivités territoriales et des industriels qui veulent développer une politique RSE et impliquer leurs équipes.

Poulpiquet Immobilier (PI) : L'histoire de Jean-Paul m'a touché et m'a donné envie de participer à l'aventure de SWC. Je voulais mettre en place une politique RSE dans mon entreprise. Tous les collaborateurs sont impliqués et suivent les projets et les voyages. J'aide en versant un pourcentage des honoraires à l'association. Cela me permet de communiquer auprès des clients au travers des plaquettes et de l'appareil SWC mis en démonstration dans nos locaux.

■ Les étapes de construction du partenariat

SWC : Un partenariat se crée s'il y a un point d'achoppement entre différents besoins. Par exemple au niveau des écoles, les professeurs veulent monter des projets sur l'eau en Afrique, mais ils ont besoin de concret, d'avoir de la matière. De notre côté nous avons besoins de mettre en relation des écoles françaises et les écoles des villages. La résultante c'est que cela permet aux enfants des écoles d'agir, de récolter des dons pour les fontaines, cela parce qu'il y a un point de convergence, de l'envie et de l'enthousiasme. La stratégie de SWC est de créer une économie circulaire où chacun trouve son compte et puisse élargir ses partenariats à d'autres.

J'ai 20 ans d'expérience en entreprise. Cela me sert pour la structuration des projets : avoir un discours clair, précis, des besoins clairement énoncés et de la rigueur. Mon objectif au-delà du projet c'est de diminuer les migrations à travers l'accès à une eau saine et à l'école, et la création d'activités économiques, afin de permettre aux enfants de rester dans les villages.

PI : Je fonctionne à la confiance et à la motivation. Le lien créé, nos discussions, m'ont donné envie de suivre Jean-Paul. Au-delà d'un soutien financier, j'ai envie d'étoffer son réseau différemment, par des rencontres de personnes issues du milieu de l'immobilier et d'autres chefs d'entreprises qui pourront apporter des moyens économiques pour financer ses projets.

■ Bénéfices du partenariat et retombées sur les territoires

SWC : Un exemple : lors de l'ouragan Matthew, SWC a fourni quinze fontaines pour Grande Anse (Haïti). Le bénéfice pour Nantes Métropole est d'avoir pu répondre en urgence à un besoin de son partenaire. On a vraiment des choses factuelles avec des besoins différents et des bénéfices en fonction de ce qui est recherché. Si les besoins sont bien définis, la rencontre permet à chacun de répondre à son propre besoin. Le partenariat est complémentaire.

PI : Les bénéfices sont avant tout humains car c'est un réel échange, une cohésion d'équipe, un engagement de chacun. De plus, un partenariat comme celui-ci permet de sortir la tête de l'eau et de regarder vers les autres et l'ailleurs.



Jean-Paul Augerau, président, Safe Water Cub
et Vincent de Poulpiquet, Agent immobilier



■ Les origines du partenariat

Nantes Terre Atlantique (NTA) est le dernier lycée agricole public construit en France. Avec 35 hectares, mais sans exploitation agricole d'application, le projet d'établissement s'est construit autour du développement durable. Nous proposons aux élèves de construire des projets dont ils seront les co-pilotes avec l'idée et l'objectif que ce travail va les sensibiliser et qu'ils seront demain des citoyens engagés.

En 2010, s'est terminé un projet de phyto-épuration d'eaux usées en Inde. Les membres du personnel voulaient continuer de travailler sur la solidarité internationale et dans l'équipe, une personne du Cameroun a évoqué les besoins de son pays. Entre 2010 et 2013, par le biais d'études et de stages, un diagnostic du pays et de cette région, productrice de cacao, a été réalisé. Cette analyse du contexte a recommandé d'appuyer la valorisation de la production agricole et donc la transformation en chocolat.



Florent Dionizy, chargé de mission développement durable,
Lycée agricole et EPLEFPA - Nantes Terre Atlantique



■ Les étapes de construction du partenariat

Un lycée agricole a 5 missions : l'éducation, l'expérimentation, l'animation du territoire, l'insertion professionnelle et la coopération internationale. Mais seule l'éducation est financée.

N'ayant pas d'exploitation, notre établissement a dû développer des stratégies d'attractivité. Nous avons choisi de mettre en œuvre les 5 missions. Cela nous oblige à trouver des solutions et des partenaires financiers. Nous nous sommes tournés en premier vers la Région qui est propriétaire de nos locaux. Ensuite c'est en fonction du besoin. En accord avec notre démarche Agenda 21, nous avons tissés de multiples partenariats, prioritairement locaux, pour l'ingénierie technique sur le matériel de transformation, la valorisation vidéo, etc. Et c'est la même démarche au Cameroun, car notre partenaire camerounais, un établissement d'enseignement, a aussi cette mission d'animation du territoire. La machine est fabriquée là-bas, c'est vecteur d'emploi et cela intéresse la collectivité

territoriale. Le partenariat est donc multiple et ce sont aussi des liens d'amitiés qui se nouent. La stratégie se construit en faisant. Un modèle que les ministères camerounais et français veulent aujourd'hui étendre au niveau national. Même si ce n'est pas naturel pour un établissement scolaire de travailler avec des entreprises ou le MEDEF, nous estimons qu'il ne suffit plus de mettre un jeune face à du savoir, il faut aussi l'amener vers ces notions de développement et de partenariat.

■ Bénéfices du partenariat et retombées sur les territoires

NTA : Le premier bénéfice est humain. Le projet a pour ambition de sensibiliser les élèves sur le fait qu'il est possible de faire un monde autrement demain. Avec du recul, depuis 10 ans, on constate un effet sur les personnes qui passent dans l'établissement (personnel, enseignant, élèves) : elles se retrouvent souvent dans le tissu local, fortes des valeurs acquises et elles deviennent ainsi facteur de démultiplication.

L'apport sur le territoire camerounais, c'est la création d'une filière de la production à la distribution mobilisant beaucoup d'acteurs existants ou nouveaux. Les collectivités locales peuvent communiquer autour de ces résultats économiques, de la valorisation de métiers existants, mais aussi du bien vivre. C'est une fierté pour toute la chaîne.

Les retombées en France concernent tous les partenaires mobilisés sur les actions connexes et au premier chef les élèves. Deux d'entre eux sont présents dans la salle : Etienne est président d'une association qui va créer un centre de soin à Yaoundé ; pour Mickael la démarche a amené du concret et facilité son orientation professionnelle, il est employé par Titi Floris qui est une SCOP de transport tout public avec une spécialisation en direction des personnes à mobilité réduite.

Les questions dans le débat avec la salle

■ Comment préciser la demande ? Comment analyser le territoire, cibler la problématique et les acteurs ?

SWC : La demande vient d'associations existantes (santé, éducation ou agriculture) déjà implantées dans des villages. On intervient auprès des populations délaissées qui ne sont pas touchées par des politiques davantage conçues et mises en place en milieu urbain, pour des plus grandes villes.

G44 et MFR : L'analyse du territoire existe, elle démontre l'insuffisance de collèges pour des post-primaires et l'absence de formations agricoles locales. Le ciblage plus précis a été fait avec les acteurs locaux : les familles, les élus, etc. Il faut savoir prendre le temps de ce partage.

SPF : Il n'existe pas de recette miracle. Nous intervenons suite à un événement climatique ou une demande si possible écrite. L'objectif est de s'inscrire dans la durée en travaillant sur un diagnostic fait par les populations qui n'est pas guidé par des opportunités de financement. Le SPF joue le rôle de facilitateur, amène des outils pour que les populations deviennent les acteurs de leur changement. Autrement dit, il faut savoir « être présent sur l'échiquier sans être le centre du monde ».

Ville de Couëron (44) : Notre coopération avec Zorgho au Burkina Faso a notamment travaillé sur la gouvernance de l'eau. Les deux partenaires agissent en responsabilité mais il faut rester conscient de l'asymétrie existante entre les acteurs. La bonne coopération est celle qui permettra au partenaire de se passer de nous, mais qui n'empêchera pas de poursuivre des relations d'amitiés et d'échanges. En termes d'échelle d'action, le territoire légitime aujourd'hui n'est peut être plus la commune.

■ De l'évaluation : évaluez-vous vos projets ? quelles erreurs commises ? Quels apprentissages ?

NTA :

Nous avons appris de nos erreurs grâce à un bilan diagnostic fait chaque année. Nous avons aussi recours à un regard extérieur et global apporté par un chercheur de l'Ecole Supérieure de Commerce de La Rochelle qui nous aide à sortir la tête du guidon.

Entre 2010 et 2013 on est parti dans tous les sens, on a travaillé avec des associations locales françaises et camerounaises avec lesquelles nous avons rencontrées des difficultés d'agir sur la durée.

Nous avons alors décidé de se rapprocher d'une structure publique et d'une politique nationale en faisant attention de ne pas perdre ni notre identité, ni nos objectifs. Nous avons bénéficié du travail d'un chargé de mission du ministère de l'agriculture français qui a identifié une liste d'établissements camerounais intéressés. Notre comité de pilotage en a sélectionné un sur plusieurs critères dont : la taille de la structure, ses valeurs, sa légitimité et son emplacement (pour être dans une zone autorisée pour des élèves). A cette même période, un programme de l'AFD soutenait la rénovation de l'enseignement agricole au Cameroun avec Sup Agro Montpellier comme chef de file. La sélection de notre zone est donc le fruit, le croisement de tout cela. Puis nous avons invité en France le directeur de l'établissement camerounais pour faire un diagnostic ici.

CFSI : Lorsque l'on cherche à définir des enjeux partagés dans une démarche de territoire à territoire, la légitimité peut venir des alliances. Des compétences complémentaires au sein d'un consortium peuvent donner une légitimité. Par exemple le GRET et la CGT travaillent au Vietnam sur les migrantes victimes de violation de droit humain dans le cadre du travail. Dans ce cas, le syndicat a un accès plus facile à l'entreprise et l'ONG au secteur informel.

Sur l'ancrage, le GRDR présent depuis de nombreuses années sur Kayes a contribué à la construction de l'espace migratoire intra et entre l'Afrique et la France. Il travaille aussi en Hauts de France avec des migrants sur la place des migrants dans l'économie régionale et l'ESS.

Le programme CAAC a mis en place un dispositif de suivi-évaluation ; plus de 10 membres ont choisi des critères communs pour observer des changements prioritaires ; certains ont trait au suivi de la gouvernance ou à l'évolution de la nature du partenariat.

L'évaluation peut être lourde et couteuse ; en complément, des journées comme celle d'aujourd'hui contribuent aussi à ces dialogues croisés qui permettent d'améliorer nos postures pour avoir un développement partagé.

Electriciens sans frontières (ESF) :

Je retiens deux éléments indispensables à la pérennisation : (1) travailler avec les populations et les autorités locales et (2) connaître le contexte socio-culturel. ESF s'oblige à retourner sur les lieux des projets et a constitué un fonds de pérennisation pour réaliser des évaluations et faire des ajustements en fonction des résultats.

■ Comment prendre en compte l'interculturalité ?

NTA : Une enseignante de français de notre lycée a fait une recherche sur l'interculturalité. Elle a rédigé un mémoire et répertorié les compétences interculturelles nécessaires pour les enseignants et les porteurs de projet, aussi bien pour le départ que pour l'accueil.

■ Les dimensions du développement : approche globale, échelle d'intervention, acteurs et durée

Eau Vive et MCM : Dans le contexte du changement climatique, il ne faudra pas travailler que sur l'eau mais élargir la problématique à l'électricité, aux déchets, à la résistance des éco-systèmes, etc. Ce sont des pluri-partenariats thématiques qui nous permettront de traiter ces situations.

Agro sans frontières :

Le développement suppose de sortir de la petite agriculture familiale, de mécaniser, et donc d'aménager le foncier. C'est la condition pour avoir des rendements, des ventes et des entrées financières. On peut le faire sans pesticides, avec des engrais naturels locaux.

Nous avons un projet de 14 millions euros incluant de la production maraîchère, de la mécanisation, une ferme pilote, des locations à une coopérative locale, de la production d'énergie (chaud et froid) par le végétal (miscanthus) qui permettra la transformation des produits. Il faut sortir des petits financements et raisonner en rendement financier.

NTA : La mécanisation n'est pas non plus la panacée ; elle est très difficile dans les cacaoyères par exemple.

Notre projet raisonne dans une approche globale. Par exemple : l'atelier cacao a besoin d'électricité, la réponse est élargit aussitôt aux besoins de la population du village. En termes de durée, nous raisonnons notre projet sur 9 ans en 3 phases de 3 ans : expérimentation, démultiplication et changement d'échelle.



Réactions de représentants des collèges du futur RRMA

Philippe Gaboriau, Maire de Dompierre sur Yon



Notre commune a une expérience de coopération avec El Guettar en Tunisie qui trouve sa source dans une demande de citoyens. Il ne s'agit pas d'une démarche d'aide mais de répondre à des besoins. La convention est suivie par une adjointe au développement, une association citoyenne et un comité de pilotage. Cette coopération nous apporte autant qu'à notre partenaire tunisien – il n'y a donc pas de raison d'arrêter cet enthousiasme et ces actions.

Cette matinée a été passionnante et concrète. Nous espérons qu'elle est la première d'une série mise en œuvre par le RRMA dans la construction duquel notre commune est impliquée au travers de sa participation active au comité de pilotage et au groupe de travail.

Pape Oumar Sarr, Secrétaire du COSIM Pays de la Loire



Le COSIM est un regroupement régional d'organisations de solidarité internationale issues des migrations. Il en existe une dizaine en France.

Il faut se méfier du terme de solidarité : il ne faut pas faire de la solidarité pour alimenter son tonus énergétique ou par charité chrétienne. Les sociétés ont aussi leur propre responsabilité. Les Africains peuvent aussi se relever eux-mêmes, trouver leurs moyens d'existence. Cela n'empêche pas ceux qui historiquement, ont bénéficié de plus de ressources, de tendre la main.

Une structure comme le COSIM est déjà pluri-acteurs, ce qui facilitera pour lui son intégration au RRMA. Nous adhérons sûrement mais quelle est la

bonne échelle ? L'association, la plate-forme régionale, un regroupement national (comme le FORIM) ou une fédération internationale (comme la fédération des sénégalais de la diaspora) ? En conclusion nous sommes convaincus que pour changer le monde, l'avenir appartient aux acteurs non étatiques.

Nadège Souchereau, directrice des relations internationales, Université de Nantes



L'Université de Nantes développe à l'international de multiples projets dans des domaines variés comme la formation, la recherche, les échanges culturels. La démarche de travailler avec d'autres acteurs comme les associations et les collectivités territoriales intéresse l'université, déjà impliquée au sein du COREMOB (**Comité régional de la mobilité européenne et internationale**). Elle participera au RRMA.

La table ronde a donc permis de d'aborder et de répondre aux questions suivantes : Comment créer concrètement un partenariat pluri-acteurs, quels en sont les apports et les limites. De plus, en réunissant différents types d'acteurs, elle a permis de donner une vision globale et de connaître les intérêts de chacun à s'engager dans ce type de démarche sur le territoire ligérien.

Les ateliers du RRMA

Au cours de l'après-midi, trois ateliers étaient organisés. Les membres régionaux du CFSI se réunissaient pour échanger sur l'animation de leur réseau, leurs attentes et leur participation au futur RRMA. Le réseau Alcid organisait deux ateliers.

Principes des ateliers du RRMA

Deux membres du réseau Alcid ont accepté de soumettre un de leur projet au regard de leurs pairs (cf. fiches projets jointes en annexe).

Une courte présentation venait compléter les informations contenues dans la fiche remises à tous les participants. Le porteur de projet leur demandait alors de chercher des solutions à une question prioritaire pour l'évolution du projet.

Répartis en groupes de travail, les participants devaient formuler des recommandations pour un partenariat consolidé et /ou élargi dans l'esprit pluri-acteurs de cette journée. Les groupes d'un même atelier présentaient et débattaient sur leurs propositions pour les prioriser et choisir les principales à présenter lors de la plénière.

Les membres porteurs de projets :

Philippe Gaboriau, Maire de Dompierre sur Yon

Patrick Frenel et Robert Fleury, membres bénévoles de Eau Vive Loire Bretagne

Projet de Dompierre sur Yon

- **Projet de développement du tourisme et de l'artisanat local dans la ville d'El Guettar (Tunisie) dans le cadre d'une convention de partenariat avec la ville de Dompierre sur Yon (85).**

Question prioritaire : Comment enrichir le partenariat déjà existant entre la commune et en lien avec l'association ?

Quelques idées et recommandations :

- Développer un partenariat avec des établissements du territoire (lycées, centre de formation professionnel) proposant des formations dans les domaines de l'artisanat ;
- Organiser un accompagnement à distance et par échanges avec des étudiants en Master 2 Tourisme et culture à Angers ;
- Rapprochement avec la Ville de St Herblain qui a une forte expérience de travail en Tunisie et avec des partenaires associatifs, et la diaspora tunisienne locale ;
- La Ville de Couëron leur a conseillé de développer des relations triangulaires avec la Tunisie et l'Allemagne car El Guettar a aussi des relations avec une ville allemande.



Projet d'Eau vive Loire Bretagne

■ **Projet de développement agro-sylvo-pastoral avec l'ONG Jardins d'Afrique sur la commune de Fimela**

1° Question prioritaire : Ce modèle qui fonctionne, comment le rendre pérenne, car d'autres jeunes s'y intéressent ? Avec quels autres acteurs travailler ?

Quelques idées et recommandations :

- les premières recommandations ont bien sur portées sur la disponibilité foncière et le renforcement des compétences techniques
 - => Cependant il apparait que le foncier n'est pas limité et que l'extension des exploitations est possible.
 - => Renforcer le lien avec les services techniques et chambre d'agriculture
- S'organiser en structure collective pour la transformation et la vente mais :
 - => laisser les jeunes choisir car il existe plusieurs modèles possibles au Sénégal : GIE, SCOP
 - => transformer le Comité de pilotage du projet en comité de développement local
- Sécuriser l'économie de chaque exploitation
 - => Travailler sur la commercialisation des produits : faire une étude de marché, etc.
 - => S'appuyer sur la CCI de Ziguinchor pour l'étude et le renforcement des compétences.
 - => Accompagner la recherche de financement pour les investissements nécessaires (matériel, grenier)
 - => Proposer la création d'un fonds de solidarité pour couvrir une partie des risques
- Travailler avec les autorités locales pour mieux s'intégrer dans la dynamique de développement territorial.



2° Question prioritaire : Comment changer d'échelle ?

Quelques idées et recommandations :

- Commencer par interroger les besoins. Peut-on imaginer un modèle sans eux ?
 - => Interroger la qualité du niveau de vie aujourd'hui. Ont-ils envie d'aller plus loin. Commencer par cette interrogation.
 - => la nécessité de changement d'échelle s'explique néanmoins par l'aspect fini du modèle, au regard du changement climatique et des disponibilités de ressources au local.
- Si on parle de changement d'échelle, on doit parler d'une prise en compte de la place de la femme.
 - => Commencer par interroger leur place localement : dans le projet, mais aussi à côté. Sont-elles actives en agriculture ?
- Si changement d'échelle souhaité, il faudrait mettre en place une organisation collective qui répond à leur besoin / leur culture, pour mettre en valeur une partie des récoltes
 - => Intérêt d'une organisation collective : Production / collecte / Transformation / vendre.
 - => Mais faire une étude de marché avant de se lancer dans une organisation collective.
 - => Trouver des débouchés : locaux, régionaux, Dakar (pas loin 1h) ?

- On touche au développement territorial, avec un projet légitimé par l'implication des autorités locales. Si on veut changer d'échelle en allant plus loin, sur d'autres territoires, il faut passer par ce canal. Les élus sont-ils partants pour disséminer leur expérience et à quelles conditions ? Quels nouveaux partenariats ? Passer par l'intercommunalité ? Il faut tenir compte de l'organisation territoriale du pays.
- Si duplication, cela passe par la formation de formateurs, et donc choisir un bassin où il y a moins de problématique d'eau.

Même s'il faut en améliorer la forme, les représentants de Dompierre sur Yon et d'Eau Vive ont souligné l'intérêt qu'ils avaient trouvé à cet exercice d'atelier créatif, encourageant d'autres à y participer et le RRMA à le reconduire.

Contributions des membres du CFSI à la construction du RRMA

L'atelier regroupant quasi-exclusivement des membres du CFSI a débouché sur la rédaction de messages, adressés à la Région comme aux acteurs de l'atelier mêmes. Ils considèrent la dynamique autour du RRMA en devenir comme une opportunité :

- Un lieu à investir pour favoriser l'interconnaissance et les synergies ;
- Un espace à investir, pour que le RRMA soit en phase avec les attentes des acteurs.

Le RRMA sera une opportunité à condition qu'il y ait un engagement financier suffisant pour faire vivre cette dynamique et permettre l'implication de tous.

Quant à la stratégie de coopération internationale de la Région, les acteurs estiment que :

- La dimension économique de la coopération de la Région doit être déclinée à l'aune des objectifs de développement durable (ODD)⁴, dans le respect des droits économiques, sociaux et culturels, et dans une démarche éthique vis-à-vis des entreprises (encouragement de pratiques RSE, mécénat de compétences).
- Le RRMA, en ce qu'il permet de bâtir des coalitions d'acteurs autour de projets, est un outil propice pour co-construire les politiques régionales, dans une logique de cohérence et de transversalité. Dans cet esprit, les acteurs proposent une meilleure cohérence entre les compétences de la région et ses missions internationales (ex : plus grande place des lycées).

Aussi, les OSC demandent et sont prêtes à s'impliquer dans la politique d'aménagement économique du territoire régional, car les enjeux de solidarité internationale et de coopération sont aussi discutés dans ces espaces.

- Le RRMA devrait avoir pour mission de valoriser les initiatives présentes dans la région et mieux communiquer sur elles. Une fois mieux connues, la Région pourra mieux s'appuyer sur les compétences des acteurs du territoire.

Quant au budget alloué à la coopération internationale, les participants :

- regrettent unanimement la disparition des financements accordés aux projets et dynamiques d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) ;
- Souhaitent une plus grande transparence dans les orientations et les projets de la Région.



⁴ en 2015, la communauté internationale actait 17 ODD, permettant de prendre à bras le corps les principaux défis économiques, sociaux et écologiques de la planète, pour un monde plus juste, moins inégalitaire ; pour être atteints, les ODD reposent sur l'engagement de tous.

Clôture

Pierre DEMERLÉ – Guinée 44

Guinée 44 est une ONG membre du CFSI et du comité de pilotage du RRMA. Je suis heureux d'avoir fait converger la réflexion nationale du CFSI et celle portée au niveau de la région par les parties prenantes de ce futur RRMA. L'objectif est de réfléchir sur nos pratiques pour être plus efficace. D'autant plus que nous utilisons des fonds publics et travaillons avec des populations fragiles. Atteindre les ODD en 2030 nécessite des alliances, de travailler en partenariat pluri-acteurs à tous les niveaux, du local à l'international. Travailler ensemble sur des enjeux partagés, c'est la démarche du CFSI dans le cadre de son programme CAAC, mais aussi l'ambition du futur RRMA. Les quatre exemples de ce matin illustrent très bien cela. Des enjeux partagés ici, des enjeux partagés là-bas et bien sûr entre ici et là-bas. La notion de réciprocité a été plusieurs fois rappelée : les démarches du Nord peuvent enrichir la réflexion au Sud et inversement. Mais la démarche au local permet aussi d'influencer la réflexion nationale voire au-delà.

Il y a des difficultés c'est certain. Seul on va plus vite mais à plusieurs on va plus loin, en ayant cet objectif de pérennité que nous avons tous. Des points d'attention évoqués aujourd'hui, je retiens la nécessité d'une :

- bonne connaissance réciproque avant de démarrer;
- définition et délimitation claire des objectifs;
- vraie démarche de co-construction;
- clarification des rôles de chacun.

On pourrait en résumé dire qu'il faut respecter la règle des 3C : connaissance, complémentarité et co-construction.

De même je propose un message à l'attention de chaque famille d'acteurs :

- ✓ pour les collectivités territoriales : lors d'un projet de développement local ici vous avez pris l'habitude de travailler avec tous les acteurs, pourquoi ne pas faire de même là-bas ?
- ✓ pour les acteurs économiques : s'intégrer dans une dynamique pluri-acteurs, c'est le moyen d'aller plus loin que juste des subventions. Les expériences présentées montrent que l'engagement crée de la fierté ; avec un effet sur toute l'entreprise et qui renforce son projet.
- ✓ pour les associations : participer au réseau est une nouvelle opportunité de développer des synergies pour amplifier nos actions et les inscrire dans une vraie politique de développement local.

Pour finir, voici quelques sujets évoqués aujourd'hui et que nous pourrions aborder dans le RRMA : (i) la temporalité des financements ; (ii) la place de la recherche dans les projets de coopération internationale ; (iii) la place et l'organisation de la communication sur les actions pour les partager largement.

Anne Françoise TAISNE - CFSI

Le CFSI est heureux d'avoir co-construit cette rencontre avec la Région des Pays de la Loire. Une journée pleine d'ouverture, de rencontres entre collectivités territoriales, associations, entreprises, établissements d'enseignement et de recherche qui se questionnent. C'est grâce à cela que nous avancerons.

Mais reprenons le titre de la journée : les partenariats pluri-acteurs sont ils des fabriques de solidarité ?

De tous nos échanges, on peut conclure que oui, ce sont bien des fabriques si on implique les acteurs dès que possible : cela comprend la sensibilisation des jeunes, des élèves qui sont les citoyens de demain.

Mais ce sont des fabriques exigeantes car on doit définir ensemble des valeurs communes, au-delà des stratégies de chacun. Nous avons retenu que les droits économiques, sociaux et culturels peuvent en être le ciment.

Ce sont ces fabriques qui permettent de redynamiser les territoires, ici et à l'international. Et nous en avons tous besoin, pour faire face à cette tendance au repli sur soi.

Pour convertir nos projets en fabriques, il faut de l'enthousiasme, de la confiance, du respect et de la bienveillance. Il ne faut pas de copier-coller. Elles doivent reposer sur des enjeux partagés même si la relation évolue, on trouvera toujours des enjeux communs qui nous rassemblent. Par exemple le SPF et ses partenaires ont trouvé un nouvel enjeu partagé autour de la question des semences qui sera travaillé par des agriculteurs à Montauban et au Salvador.

Une fabrique qui ne traite pas que du technique : elle nécessite une dimension humaine, pour mettre en lien les acteurs.

Ce sont donc des processus dont on attend -et nos bailleurs attendent- des stratégies de sortie. Au Congo Brazzaville, alors que l'on réfléchissait à la dernière phase du programme concerté pluri-acteurs, quelqu'un a proposé de parler de « s-phase d'envol » et non de sortie. Une belle formule d'avenir : la stratégie d'envol !

Ce sont des fabriques qui exigent des politiques de coopération internationale basée sur la solidarité, l'intérêt général et non la compétition. Nous avons du travail pour faire évoluer les positions. Dire que demain, c'est le privé qui va tout résoudre est une illusion. Nous plaidons pour des démarches collectives qui peuvent permettre d'avoir des politiques cohérentes et d'atteindre les ODD - c'est d'ailleurs le sens de l'ODD 17 qui appelle à un partenariat global.

Mais ce sont aussi nos actes individuels du quotidien qui y participeront. Une importante sensibilisation autour de nos modes de consommation est nécessaire. Elle est déjà portée par des campagnes comme AlimenTERRE, les acteurs du commerce équitable, etc.

Cette journée confirme qu'il existe un terreau fertile dans la région des Pays de la Loire.

Animation, restitution écrite et photographique : RScop – L'Ouvre Boîtes 44.

Annexes

Qui a préparé cette journée ?

Les fiches de présentation des projets ont été réalisées par des étudiantes de Master I IPEI (Ingénierie de projets européens et internationaux) de L'Université de Nantes qui ont également accueilli les participants.

Marie Heguy-Urain

Clément Lavigne

Yolaine Lebeau

Océane Lebot

Alicia Orhan



Pierre Demerlé, président de Guinée 44 (à droite) et **Nicolas Martin** de RScop – L'ouvre Boites 44 ont animé la journée.

La préparation et la coordination et l'animation ont été assurées pour le CFSI par **Astrid Frey** et **Apolline Calucci**...

en lien avec **Pierre Thevenot** de RScop, et **Elsa Cardinal** de Guinée 44.



Sigles et acronymes

AFD	Agence française de développement
CFSI	Comité français pour la solidarité internationale
COSIM	Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations
ESF	Electriciens sans frontières
ODD	Objectifs du développement durable
G44	Guinée 44
MFR	Maisons familiales rurales
NTA	Nantes Terre Atlantique (lycée Jules Rieffel)
PI	Poulpiquet Immobilier
RRMA	Réseau régional multi-acteurs
SPF	Secours populaire français
SWC	Safe water cube

	Thématiques	Intervenants
9h	Accueil Café	
9h30	Mot d'accueil	Christine Guerriau , élue régionale, membre de la commission Entreprises, Développement international, Tourisme, Innovation, Enseignement supérieur et Recherche.
9h45	Introduction générale de la journée	Anne-Françoise Taisne , déléguée générale du CFSI
10h	<p>Les partenariats pluri-acteurs au service du développement des territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'insertion sociale et professionnelle des jeunes en milieu rural en Guinée, Guinée 44 et la fédération des MFR • Des paniers paysans de Comasagua au jardin solidaire de Montauban, Secours populaire français • Création d'une filière de cacao et chocolat équitable au Cameroun, Accès à une eau, Nantes Terre Atlantique • Production d'eau de boisson en milieu rural (Bénin, Sénégal), SafeWatercube 	<p>Michèle Pele, administratrice, Guinée 44 et Gilles Menant chargé de mission, MFR Sarthe</p> <p>Jean-Michel Fouillade, chef de projet, Secours populaire français</p> <p>Florent Dionizy, chargé de mission développement durable, Nantes Terre Atlantique</p> <p>Jean-Paul Augerau, président, Safe Water Cube</p> <p><i>Co-animation : Nicolas Martin, Rscop et Pierre Demerlé, président, Guinée 44</i></p>
11h	Pause	
11h15	Débat avec les participants	
12h	Parole aux acteurs	<p>Philippe Gaboriau, Maire de Dompierre sur Yon</p> <p>Pape Oumar Sarr, Secrétaire du COSIM Pays de la Loire</p> <p>Nadège Souchereau, directrice des relations internationales, Université de Nantes</p>
12h30	Déjeuner	
14h15	Ateliers de travail	Atelier des membres du CFSI Ateliers créatifs du RRMA
15h45	Pause	
16h15	Restitution des ateliers de travail	
16h45	Clôture de la journée	<p>Pierre Demerlé, président de Guinée 44</p> <p>Anne-Françoise Taisne, déléguée générale du CFSI</p>

Liste des personnes invitées

Nom	Prénom	Organisation	Fonction
AUGEREAU	Jean-Paul	SAFE WATER CUBE	Président
BADEL	Marc	Conseil Départemental de la Vendée	Directeur des Actions Culture, Jeunesse, Spectacles et Relations Internationales
BERTAUX	Gérard	Pompiers solidaires Pays de Loire	Président
BERTHIER	Jacques	ASSOCIATION AMITIE GODAGUENE	Membre bénévole
BERTRAND	Gérard	Pôle mécénat Pays de la Loire	Administrateur
BOSSARD	Dominique	Loir Actions solidaires	Communication
BRUCELLE	FRANCIS	SOLIDARITES INTERNATIONAL	Délégué Régional
CALLON	Vincent	TERRENA	
CISSOKHO	Marie Estelle	Région Pays de la Loire	Chargée de mission
CONQUER	Françoise	Audencia	Chargée de mission internationale
CORMERAIS	Jean Luc	Pompiers solidaires des Pays de Loire	Membre
COVILLE	Pierre	AMAREGUI	Vice Président
CREUZE	Julian	Ville d'Angers	Chargé de mission relations internationales
DANIAU	Loïc	CASI 85	Ancien président
DAVERAT	Dominique	Mairie d'Allonnes (Sarthe)	Maire - adjoint en charge des Relations Internationales de la politique de la ville et de la vie associative
DELGADO	Fernando	CCI INTERNATIONAL	Conseiller international
DESEZ	Véronique	Parcours le monde	Directrice
DIALLO	Mamadou Dian	Guinée 44	Membre du CA
DIALLO	Ibrahima sory	Individuel	Bénévole
DIAZ BOX	Celia	Ville de Nantes / Nantes Métropole	Chargée de mission
DIONIZY	Florent	EPLEFPA Nantes terre Atlantique	Chargé de mission Développement Durable
DREYFUS	Philippe	BTP CFA Loire-Atlantique	Directeur Général

DUMANS	Valérie	Eau et Vie	Directrice
EBOUMBOU	Marguerite	SOCLE DU CAMEROUN	Présidente
FERRANT	Nicole	GRAF	Déléguée Régionale
FLEURY	Robert	EAU VIVE BRETAGNE LOIRE	Président
FOUQUERON	Michel	Loir Actions Solidaires	Trésorier
FRENEL	Patrick	MCM	Administrateur
GABORIAU	Philippe	Ville de Dompierre Sur Yon	Maire
GAMBOU	Alfred	Casa Africa Nantes – La Maison de l'Afrique	Président
GARNIER	Daniel	Jumelage Fontenay le Comte- Gaoua	Président
GASTON-CARRERE	Catherine	GRAF groupement des éducateurs sans frontière	Membre de l'association
GIRON	Didier	Formation compagnonique	Chef de projet Guinée
GROUSSON	Pierre	Jumelage Fontenay le Comte - Gaoua	Vice Président
GUERRIAU	Christine	Région Pays de la Loire	Membre de la commission Entreprises, Développement international, Tourisme, Innovation, Enseignement supérieur et Recherche
GUIOT	Louis Marie	Association Partage Bretagne Côte d'Ivoire	Membre
GUIOT	Marie-Louise	Association Partage Bretagne Côte d'Ivoire	Vice Présidente
HEGUY-URAIN	Marie	Master IPEI	étudiante
HERGUE	Alain	Loir Actions Solidaires	Président
LANCIEN DENIAUD	Cécile	ST HERBLAIN	Directrice RI
LAVIGNE	Clément	Master IPEI	étudiante
LE BOT	Océane	Master IPEI	étudiante
LE MADEC	Anne	ST HERBLAIN	Assistante RI
LEBEAU	Yolaine	Master IPEI	étudiante
LEGARS	Sophie	ASSOCIATION "HAMER D'ETHIOPIE"	Comptable, Trésorière
LISSOUERE	Thom	Association Ensemble C'est Po6ble	Président

LUSTEAU	Gildas	Institut Confucius Pays de la Loire	Directeur
MAHU	Jean Marie	CASI 85 Vendée	Président
MANCEAU	Sylvie	Association "Hamer d'Ethiopie"	Secrétaire
MARTIN	Nicolas	RSCOP	Appui conseils
MARTINEAU	Aude	EAU et VIE	Chargée des partenariats et financement
MBOUSSI	Georges	Association zenga-zenga	Coordonateur
MELLERIN	Jean-Joseph	O.N.G. "Rencontres Solidaires"	Trésorier
NAIZAIN	Patrick	COUËRON (Ville de)	Adjoint au maire Urba et Coop. déc.
ORHAN	Alicia	Master IPEI	étudiante
PESCHE	Daniel	AMAREGUI	Trésorier
PESCHE	Monique	AMAREGUI	Secrétaire
PUIROUX	Herve	AGRO SANS FRONTIERE	Secrétaire General
REDONDO	Sylvie	FCMB	Déléguée Régionale 44
RENAUD	Vincent	TERROIRS ET TROPIQUES	Gérant
RENAULT	Françoise	AYITI EDUCATION	Représentante du CA
SOUCHEREAU	Nadège	Université de Nantes	Directrice des relations internationales
SARR	Pape Oumar	COSIM Pays de la Loire	Secrétaire Général
THEVENOT	Pierre	RSCOP	Appui conseils
VINCENT	Anne	ESSENTIEL	Administratrice, membre du bureau
VRIGNON	Eric	Lycée professionnel René Couzinet	Professeur de Lettres histoire

Liste des personnes invitées membres du CFSI

Nom	Prénom	Organisation	Fonction
ARDOIN	Olivier	Artisans du Monde	Coprésident
BELAID	Agnès	CFSI	responsable programme
BRANGER	Bernard	ESSENTIEL	Administrateur – membre du bureau
CALUCCI	Apolline	CFSI	Chargée de mission
CARDINAL	Elsa	Guinée 44	Directrice
CAUWELIER	Aurélie	Guinée 44	chargée de mission animation publique et réseaux
DEMERLE	Pierre	Guinée 44	Président
DETRIMONT	Lise	Guinée 44	Directrice opérationnelle
FLEURY	Robert	EAU VIVE BRETAGNE LOIRE	Président
FOUILLADE	Jean-Michel	Secours populaire français	Chef de projet
FREY	Astrid	CFSI	responsable programme
GADE	Pierre	ORVAULT	Adjt délégué aux relations internationales
GERARD	Gaëlle	ESSENTIEL	Administratrice
HEGUY-URAIN	Marie	Master IPEI	étudiante
KASRIEL	Alain	UNIVERS-SEL	Directeur
LAVIGNE	Clément	Master IPEI	étudiante
LE BOT	Océane	Master IPEI	étudiante
LEBEAU	Yolaine	Master IPEI	étudiante
MENANT	Gilles	Fédération MFR Sarthe	directeur
ORHAN	Alicia	Master IPEI	étudiante
OTT-HEAVILLE	Anna	ECHOPPE	Chargée de mission
PELE	Michèle	Guinée 44	Administratrice, membre du bureau

PERRUDIN	Florian	ESSENTIEL	Directeur
RETIERE	Jean-Yves	Électriciens sans Frontières	Délégué Régional - Pays de la Loire
SUAUD	Bernard	Guinée 44	Administrateur
TAISNE	Anne-Françoise	CFSI	déléguée générale
VINCENT	Anne	ESSENTIEL	Administratrice – membre du bureau